Image not found or type unknown

Horaire de travail sur le contrat de travail

Par **meli35**, le **25/02/2015** à **17:40**

Bonjour,
Je suis en cdi depuis décembre et je voulais savoir si s'était normal que sur contrat de travail je n'ai pas les horaires de travail?

Par **moisse**, le **25/02/2015** à **18:28**

Les horaires sont rarement indiqués, contrairement au temps de travail dont l'absence équivaut à un temps de 35 h/hebdo.
Par contre vous pouvez prendre connaissance de ces horaires qui doivent être affichés sur le tableau de communication de l'entreprise.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés